

Justificatif généré le 10/09/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 10/09/2024
Département : Hauts-de-Seine (92)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/750419
N° d'annonce : 750419

GEOCYCLE FRANCE

SAS à associé unique au capital de 3.318.800 €

Siège social : 14-16 boulevard Garibaldi – 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

521 791 343 R.C.S. Nanterre

En date du 2 septembre 2024, L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du traité d'apport partiel d'actif et du rapport du Commissaire aux apports, a approuvé dans toutes ses dispositions ledit traité et ses annexes, conclu avec la société LAFARGE GRANULATS, aux termes duquel il est fait apport à cette dernière de l'ensemble des titres de YVELINES TERRES SOLUTIONS évalués à 3 649 864 euros. L'Associé Unique constate que cet apport partiel d'actif prendra effet fiscalement et comptablement rétroactivement au 1er janvier 2024.

En rémunération de l'apport partiel d'actif, l'Associé Unique a pris la décision de porter le capital social de 3.318.800 euros à 5.212.240 euros par création de 189 344 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 euros chacune. ”

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

Mentions en seront faites au RCS de Nanterre.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeTR9spOp

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeTR9spOp>

